

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 849 - page 1381

54 - Meurthe-et-Moselle

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

BARF-ASSO.

Objet : informer et sensibiliser les propriétaires d'animaux de compagnie quant à l'alimentation physiologique de leurs carnivores domestiques (chiens, chats et furets) ; outre le renseignement du public sur les différentes méthodes d'alimentation naturelle à base de viande crue, notre association souhaite : faire analyser par des laboratoires indépendants les différents produits carnés à base de viandes mixées et/ou broyées, commercialisés sur le marché européen, afin d'en vérifier la composition ; financer des études indépendantes comparatives concernant l'impact des alimentations industrielles et naturelles sur la santé des chiens et chats dans un premier temps, puis des furets ; militer afin que les déchets de boucheries soient plus accessibles en limitant ainsi le gaspillage actuel, pour permettre aux "barfeurs" d'acheter ces déchets revalorisés.

Siège social : 26, rue Raymond Poincaré, 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy .

Site internet : www.barf-asso.fr.

Date de la déclaration : 11 mars 2014.